

ainé, de Lorient, qui les adressera à Votre Excellence en le priant de les revêtir de votre acceptation, et de vouloir bien en faire ordonnancer le payement à l'époque de leur échéance.

Daignez agréer, Monseigneur, la nouvelle expression, etc., etc.

LV

30 octobre 1823.

A Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies¹.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le navire le *Neptune*, armé à Bordeaux par MM. Balguerie et C^{ie}, arriva à Tourane à la fin de novembre de l'année dernière. Ce navire avait essuyé à la mer de fortes avaries, par suite desquelles, faute de moyens de réparations, il fut échoué dans la baie dudit lieu, où il se brisa le 11 décembre dernier.

Les débris de sa coque, agrès et apparaux furent vendus au gouvernement de ce pays pour la modique somme de 2,111 piastres dont le produit a soldé les gages de l'équipage jusqu'au jour du bris, et une partie seulement des dépenses que j'ai effectuées pour la subsistance et le rapatriement dudit équipage, et dont l'excédant s'élève, suivant l'état n^o 6 ci-joint, à 3,500 fr. 76 c. Votre Excellence verra par le rôle d'équipage, dont ci-joint copie, que la retenue des 3 0/0 a été perçue par moi sur le décompte soldé à l'équipage; et que j'en crédite M. le Trésorier général des Invalides, en tirant à son ordre sur M. le

1. Copie.